

L'usine sucrière de Soulou (Mayotte)

Objectifs :

- ▲ Etre capable de présenter le site de Soulou dans le contexte global de l'industrie sucrière au XIX^{ème} siècle.
- ▲ Etre capable de concevoir une exposition (planning, réalisation de documents, choix des illustrations, TICE).
- ▲ Etre capable de travailler en autonomie (lecture et préparation) et en groupe (exposition)

Document 1 Chronologie

1841 : traité de cession de Mayotte à la France

1845 : ordonnance royale fixant la procédure d'appropriation des terres sous forme de concessions

1846 : abolition de l'esclavage à Mayotte

1847 : appel aux travailleurs engagés (début de l'immigration)

1848 : inauguration de la première sucrerie qui livre la première production sucre de Mayotte

1856 : grèves et révoltes des travailleurs engagés (leader Bakar Koussou). Attribution de la concession de Soulou.

1859 : construction de l'usine de Soulou

1864 : ravage du borer (maladie parasitaire de la canne à sucre)

Années 1860 : difficultés (endettement des propriétaires, saisies, fusion de site, non paiement des salaires)

1880 : apogée de l'économie sucrière à Mayotte. 18 cheminées en fonctionnement.

1898 : Cyclone important. Déclin de l'économie sucrière à Mayotte.

1904 : la vanille devient la première culture d'exportation à Mayotte avec les plantes à parfums

1955 : dernière production de sucre à Mayotte et fermeture de la dernière sucrerie (Dzoumogné)

Document 2 Mayotte au XIX^e siècle : industrie et culture d'exportation

Mayotte connaît les bouleversements techniques, économiques et sociaux qui touchent l'Europe depuis le XIX^e siècle, caractérisant ce que l'on nomme la « Révolution industrielle ». Avec cette vague d'innovations, Mayotte s'intègre au marché mondial.

Cet ancrage de Mayotte dans la révolution industrielle se fait par le biais d'une activité et d'une économie particulières : le sucre. La culture de la canne à sucre se développe rapidement sous la pression des milieux d'affaires car elle représente l'espoir d'une fortune rapide. Mais produire du sucre à Mayotte n'est pas une entreprise facile.

Le premier obstacle est le recrutement de travailleurs. En effet, contrairement aux autres colonies, Mayotte n'a pas eu recours à l'esclavage, l'abolition de l'esclavage proclamée en 1846 ayant suivi de peu la prise de possession de l'île par les Français. On emploie donc une main d'œuvre immigrée : le travailleur engagé libre. Cette immigration aura des conséquences durables sur le peuplement de l'île.

S'ajoute à cela, l'éloignement des voies de navigation pour expédier le sucre et recevoir le matériel. Ainsi construire et entretenir une usine relève parfois de l'exploit : machines qui tombent à la mer, absence de personnel qualifié pour monter ou entretenir les machines, pièces de rechange qui n'arrivent pas, etc. Les voies de communication dans l'île étaient quasi inexistantes : les routes carrossables sont rares et les chemins sont impraticables pendant la saison des pluies. Les lourdes charrettes tractées par des bœufs chargées de cannes à sucre creusaient de profondes ornières. Pour se rendre au domaine, il était plus aisé de passer par la mer avec de petites embarcations. D'ailleurs, la quasi-totalité des concessions était située au bord de la mer, au fond d'une vallée.

Document 3 La concession et l'usine de Soulou

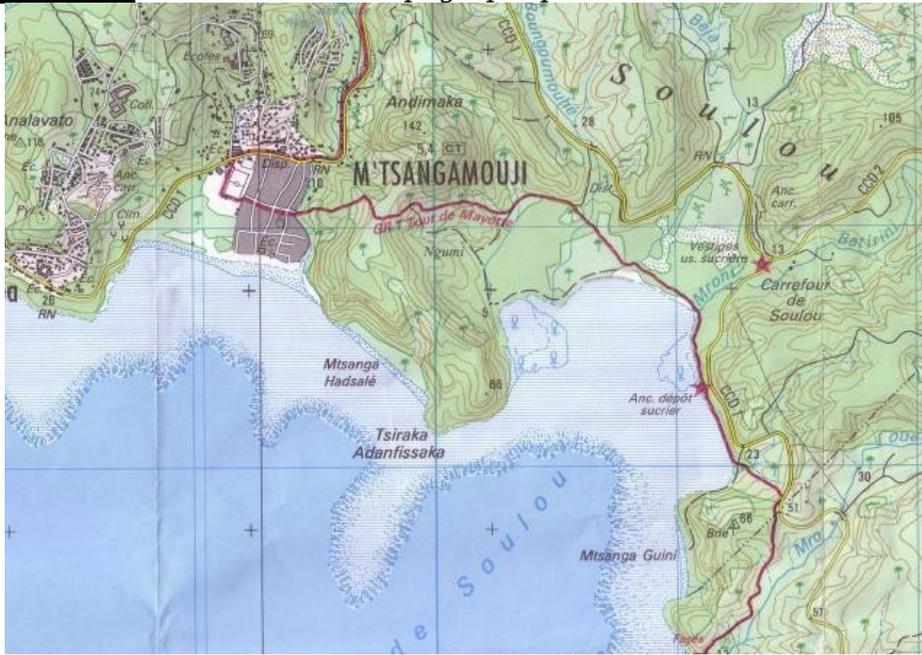
La concession de Soulou a été attribuée à Benjamin Bédier avec une superficie plantée de cannes à sucre et de vanille de 250 hectares. Le cyclone de 1898 détruit en partie les plantations et les bâtiments de l'usine. Le domaine est vendu en 1904 et s'oriente vers d'autres activités (conserverie, distillation).

Le site comporte des vestiges de bâtiments, une chaudière à vapeur, un moteur à vapeur, un moulin à canne, des hydroextracteurs, un emplacement de batterie et une cheminée avec un grand carneau. De l'autre côté de la route, se trouve la maison de maître et l'emplacement du village ouvrier. A 700 m environ, en bordure de mer subsistent un grand entrepôt et un quai de chargement en basalte.

Documents 4 Photographies du site de Soulou

Chaudière verticale et son bâtis (Nantes : Brissoneau), cheminée avec trape de visite et carneaux (canalisations pour évacuation fumées). 5 turbines alignées (série de centrifugeuses F. Cail à Paris), roues avec pistons dont une porte la plaque de bronze relative à l'ordonnance du 25 mai 1843 sur le contrôle des machines

Document 5 Extrait de carte topographique



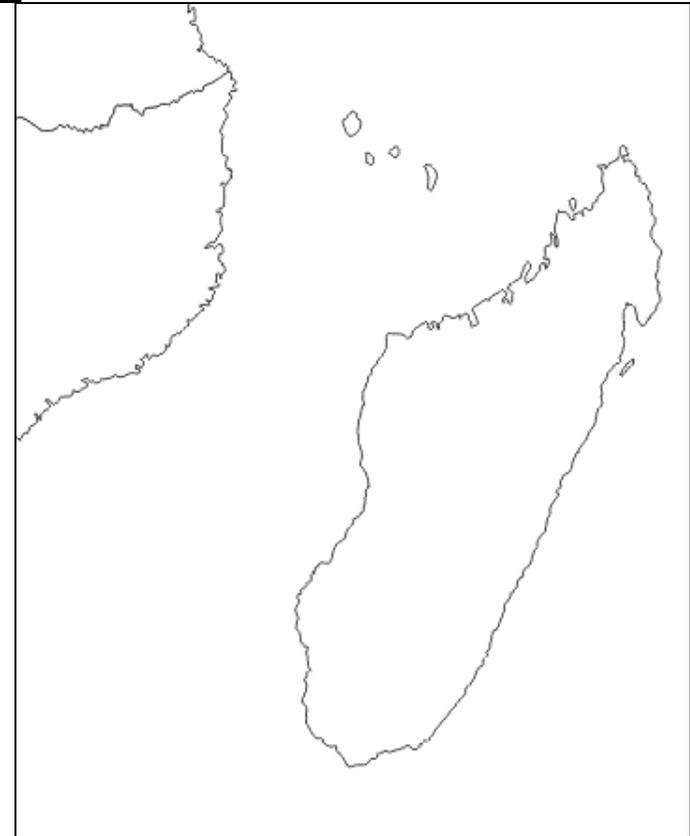
Document 6 Exportations de sucre de Mayotte

Année	Sucre exporté (kilos)
1852	140000
1855	285000
1856	522000
1857	537000
1858	723000
1859	1311000
1860	1900000
1863	2189623
1864	1449272
1865	1989484
1866	2459930
1867	3060500
1868	3061000
1869	3367625
1872	3724625
1880	3791000
1883	3360000
1890	4235000
1901	2326000

Document 7 Travailleurs engagés en 1869

Origines	Nombre
Mozambicains	2245
Malgaches	268
Mahoris	184
Comoriens	93
Anjouanais	132
Mohéliens	49
Zanzibariens	28
Indiens	3

Document 8 Fond de carte



Document 9 Le travail dans les plantations (charte du Commandant Passot sur la condition des engagés)

1. *Les engagements sont pris pour une durée de cinq ans.*
2. *La durée de travail est fixée à dix heures par jour avec une pause de deux heures à midi ; les travailleurs ont droit à un jour de congé par semaine.*
3. *La ration journalière doit comprendre 1200g. de riz blanc, 22g. de sel et 1100 g. de bois de chauffe*
4. *Distribution de viande ou de poisson séchés une fois par semaine*

Document 10 Le travail dans les plantations (témoignage)

« Chaque matin à 5 heures, le travail commence et dure sans interruption jusqu'au coucher du soleil. Nulle part le repos du midi et du dimanche complet n'est accordé au travailleur. On le force à passer 13 heures, soit aux champs, soit à l'usine, sans prendre ni repos ni nourriture. Et après l'appel du soir à 7 heures, que lui donne-t-on pour sa ration de la journée ? 1200 g. de riz en paille qu'il est obligé de piler, de vanner et de faire cuire avant de le manger. »

Consignes

1. Réaliser une frise chronologique à partir du document 1.
2. Combien de temps dure l'industrie sucrière à Mayotte (document 1) ? Est-ce peu ? Cherche dans les documents 1 et 2, des explications à cette rapide disparition.
3. Expliquer le mot concession. Où se situe le domaine ? A qui est-il cédé ? A quelle date ? Par qui ? A qui appartient la terre ? (documents 1 et 3)
4. Quelles sont les pièces utilisées à Soulou ? Quel est leur rôle dans la production de sucre ? D'où viennent ces pièces ? (document 4)
5. A partir des documents 3, 4 et 5, localiser et cartographier le site de Soulou (usine, entrepôt, quai de chargement, maison du directeur, village ouvrier)
6. Réaliser un graphique à partir du document 6 (titre, échelle et légende)
7. A partir du document 7 et 8, construire une carte sur l'origine des travailleurs engagés avec des flux proportionnels aux volumes.
8. Quelles sont les conditions de travail et de vie des travailleurs sur une plantation fixées par la charte ? Sont-elles respectées dans la réalité ? (documents 9 et 10)

9. Rédigez une synthèse pour décrire la Révolution industrielle à Mayotte (période, activité, site de Soulou, origine et condition de vie de la main d'œuvre)